

Monsieur le président,

Ce monde est formidable ! Notre démocratie se délite avec une abstention qui a atteint des sommets lors des dernières élections départementale et régionale.

Ce monde est formidable ! Les media et le pouvoir politique, inféodés aux forces de l'argent, portent en eux l'unique recherche du profit pour le profit et de l'accumulation pour l'accumulation.

Ce monde est formidable ! Des migrants meurent en Méditerranée, dans une indifférence quasi-générale et en Israël et en Palestine, la violence s'installe. L'État colonialiste d'Israël annexant de plus en plus de terrains pour étendre son territoire au nez et à la barbe d'une communauté internationale muette trop souvent et complice quelquefois.

Ce monde est formidable ! Le remplacement de l'homme par la machine est partout, pour tout. La caissière de votre supermarché, la Poste et ses automates, les Finances publiques et le tout numérique. Un horizon social et sociétal bien sombre lorsque le seul but du progrès technique est l'économie de coût et non le progrès humain, comme la réduction du temps de travail, la baisse de la pénibilité...

Ce monde est formidable ! Tout est fait pour déshumaniser les rapports avec les usagers, entre les collègues.

Notre conception de la société ne laissera pas de côté les plus fragiles car elle se fonde sur plus de fraternité et de solidarité.

Pourquoi nous asseoir à cette table ? Sachez que nous siégeons avec la malheureuse quasi certitude que cela ne servira pas à grand-chose... Peut-on encore croire que ce comité technique, comme d'autres, servira à quelque chose ?

Le Père Noël existerait-il ? Doit-on plagier la phrase répétée par Géronte dans les fourberies de Scapin : « Que diable allons-nous faire dans cette galère ? »

Nous pourrions siéger avec espoir si l'honnêteté prévalait aux débats. Nous pourrions penser que les revendications des personnels et les aspirations avancent dans une relation paritaire normale et dépourvue d'arrière-pensées et empreintes de dogmatisme.

Mais cela ne se produira pas sauf dans un monde de Bisounours imaginaire...

Nous n'avons pas d'illusions, tant les comités paritaires sont devenus des chambres d'enregistrement de décisions déjà prises, parfois avec une mise en œuvre déjà aboutie.

Nous ne pourrions bien évidemment vous rejoindre sur des objectifs diamétralement opposés à ceux que nous défendons avec les personnels, aux antipodes de ceux que vous défendez avec les ministres. Votre dogme, porté en relais actif et bienveillant de la politique gouvernementale, votre dogme d'économies à tous les niveaux, trouve la limite d'un exercice déjà pratiqué depuis de nombreuses années.

Dans un premier temps, on a restructuré. Dans un deuxième temps, on a fusionné. Dans un énième temps, on abandonne des pans entiers de missions. On privatise, on démétropolise, on restructure, on joue avec la vie des agents pour imposer telle ou telle implantation géographique. On pressure les personnels pour un travail toujours plus mécanisé, toujours plus bêtifiant avec toujours moins de personnels et toujours aussi peu de salaire.

Entendez bien, M. le président, aujourd'hui, ce n'est plus possible... Je répète lentement : **CE N'EST PLUS POSSIBLE !**

Comprenez bien, nous ne vous parlons pas de chiffres, de dossiers, de rentabilité, d'efficacité, de statistiques, d'indicateurs et toutes ces joyeusetés qui font la part belle aux énarques élites pour justifier n'importe quoi, n'importe quand, n'importe comment, du moment que ça coûte soi-disant moins.

Comprenez bien, nous parlons, nous, d'humains, de souffrance au travail, de difficultés de fin de mois, de burn out, de maladies professionnelles... d'humains. Ce n'est plus possible! Les services explosent et entraînent avec eux des agents et des encadrants déconcertés, perdus et qui ne trouvent plus de sens à leur travail ou qui sont abandonnés par des directions aux ordres d'un pouvoir politique néolibéral.

Ce n'est plus possible ! Encore une fois, avec la suppression des CAP de mutations, et de bon nombre de droits qui allaient avec, vous vous êtes dotés d'un outil qui vous permet de gérer les personnels comme bon vous semble, provocant, sans vergogne, angoisse et peur du lendemain pour nombre d'entre eux.

Les 53 suppressions d'emplois supplémentaires, ainsi que les 30 postes laissés vacants cette année, vont impacter lourdement les services. Ici, on est obligé de repenser l'organisation du travail. Là on est dans l'obligation d'abandonner des missions. Ailleurs, on va diminuer le service public.

Tout cela a un coût humain, M. le président et vous le savez. Des études montrent les dégâts occasionnés par ces méthodes. Et, s'il ne fallait qu'un exemple, France Telecom en est un. Leurs dirigeants ont été condamnés pour n'avoir pas tenu compte des alertes incessantes portées par les organisations syndicales sur le mal être des agents, portant le paroxysme de l'ignominie jusqu'à ne pas tenir compte de la vague de suicide que leur attitude allait provoquer.

Nous ne voulons pas en arriver là et nous alertons encore et encore sur cette dramatique gestion qui met l'humain au deuxième plan.

Cela ne nous surprend pas, la société mise en avant par le libéralisme est une société qui place l'économie et la rentabilité comme si elles constituaient des valeurs, alors qu'elles ne sont que des outils. Peu importe celui qui reste sur le bord de la route, le plus fragile. Tant pis pour l'utilisateur incapable d'utiliser un ordinateur. Tant pis pour l'agent qui est un peu fatigué parce que la vie ne l'a pas épargné. Tant pis pour cet agent handicapé qui est mis au ban de son service pour son manque de productivité. Tant pis pour ce cadre qui ne sait plus comment gérer la pénurie et que vous abandonnez avec des directives de plus en plus inapplicables. Tant pis donc pour ceux qui souffrent ou qui sont les plus démunis.

Votre politique n'est pas sans conséquences, elle entraîne avec elle des pans entiers de service public, le découragement de centaines d'agents, des baisses de motivation qui mettent à mal la qualité du travail fourni.

Vous n'en avez cure. Peu importe que l'on abandonne tel ou tel contrôle et que l'on procède par sondage, ça coûtera moins cher en gestion !!! Belle image d'une administration régaliennne qui ampute elle-même le cœur de son métier !

Les effets de manche des ministres, assurant, la main sur le cœur, que la lutte contre la fraude était un objectif majeur, ne tromperont pas les agents confrontés au quotidien des services et à la réalité de plus en plus complexe des textes de lois régissant notre métier.

Les effets de manche du DG quand, avec le NRP, il et vous tentez de nous démontrer que mieux sera fait avec moins, que les services seront plus proches en les éloignant : ce sont autant de vérités qui sonnent aussi juste que des promesses électorales...

Venons-en à ce CTL, convoqué aujourd'hui, qui fait l'objet d'un ordre du jour dont la moitié des points sont soumis à avis.

La CGT Finances publiques est un syndicat, pas un « partenaire ». Son rôle, et celui de ses représentants, est bien d'assurer la défense collective et individuelle des intérêts des agents des Finances publiques. Mais au-delà de ce rôle premier, la CGT Finances Publiques porte des valeurs et un projet de société dans lequel les services publics sont indispensables. Le service public est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. Il assure la présence de la République partout sur le territoire. Il réduit les inégalités. Il a vocation à rendre notre société plus juste et équitable.

Or, ce CTL, à l'image de nombreuses instances à la DGFIP, depuis de nombreuses années, ne propose de se concerter et donner un avis que sur des mesures de recul des services publics, et donc de la République.

La CGT Finances publiques est un syndicat représentatif de la DGFIP, et les agents, qui lui donnent mandat, rejettent massivement toutes les contre-réformes de ces dernières années, et en tout premier lieu le NRP et la loi de transformation de la Fonction publique.

La CGT Finances publiques a démontré avec les agents, pendant les mois de crise sanitaire, qu'elle ne se cache pas derrière le dogme de la chaise vide. Bien au contraire, lorsqu'il ne s'agit pas uniquement d'entériner juridiquement des projets politiques mortifères pour la DGFIP et ses agents, la CGT Finances Publiques participe au dialogue social.

La CGT Finances publiques se montre déterminée à la défense des intérêts collectifs et individuels des agents et des services publics de la DGFIP. Vous le savez, nous sommes intransigeants quand il s'agit de répondre aux difficultés de nos collègues ou de préserver leur santé.

Nous continuerons à l'être avec opiniâtreté y compris dans ce CTL.

Sur l'ordre du jour d'abord, pour vous faire remarquer qu'il ne comporte aucune avancée pour les agents et le service public et que les sujets et solutions proposées sont dans une volonté de casse de notre administration et de suppressions de postes de fonctionnaire, parce que l'Europe l'a décidé et que notre président jupitérien le demande.

Sur les sujets de ce CTL, comme nous l'avons écrit plus haut, nous sommes

essentiellement en présence de recul du service public (horaires d'ouverture des sites et fermetures des caisses) ou carrément de privatisation (GPP et suppression du numéraire), de déshumanisation du travail (centre de contact de Pau) et de démagogie (Vox Usagers).

Le sujet de la **mise à jour du décret relatif aux compétences dévolues à la trésorerie de Toulouse Amendes** nous est présenté pour avis. Ne comportant pas de docteur en droit dans notre délégation, nous sommes avides des explications que la direction voudra bien nous donner sur le sujet. Après notre lecture du document, il nous semble cependant que les précisions juridiques apportées par le texte clarifient la position de la direction régionale mais pas celle du comptable. Nous serons attentifs à vos explications sur le sujet et nous profiterons de ce point de l'ordre du jour pour vous communiquer une motions des personnels de la TTA-CAS, qui, bien au-delà du problème juridique présenté aujourd'hui, vous signifient leurs revendications en matière de missions et de conditions de travail. Nous vous demandons d'annexer ce texte au procès verbal de ce CTL.

La réduction des horaires d'ouverture au public : celui-là même qui était considéré, il n'y a pas si longtemps, comme une vitrine pour l'administration devient l'accueil à abattre pour palier aux suppressions d'emplois. Vous ne trouverez aucun argument à cette réduction du service public, sauf à dire que les plus fragiles et les plus en difficulté de nos concitoyens ne comptent pas et font partie de la variable d'ajustement d'un service public au rabais. Le contribuable a besoin, comme nous tous, de rapports humains, et c'est d'autant plus vrai dans la période actuelle et celle à venir avec le tsunami économique et social qui s'annonce. L'ordinateur, aussi performant soit-il, ne remplacera jamais l'être humain. Vous supprimez ou réduisez le service public pour habituer le contribuable à ce manque. Ainsi, le supprimer sera sans doute rapidement à l'ordre du jour. À l'instar de la Poste et de son automatisation à outrance où les employés n'ont même pas le droit d'aider les usagers égarés. À l'instar de la CPAM où l'on supprime les chaises dans l'espace accueil, dans le but assumé de décourager les gens de venir. C'est la conséquence de l'introduction, dans les critères de gestion des services publics, de la notion de rentabilité. Nous le répétons : le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

La réforme des caisses et du paiement numéraire est en droite ligne de la réforme de l'accueil et de la baisse de la qualité et de la présence du service public dans notre administration. Ce sont encore une fois les plus fragiles qui en subiront les conséquences. Le rouleau compresseur des suppressions d'emplois continue d'écraser l'humain.

La mise en place de « **Vox usagers** », c'est la démagogie au service de la doctrine libérale ou le masochisme incarné. Ainsi voici donc une personne âgée, (nos parents ou grands parents) qui ne maîtrise pas l'informatique et utilise cet outil archaïque qu'est le téléphone. Donc, ce contribuable rétrograde raconte, après avoir appuyé sur la touche 1, puis sur le 7 puis sur le 3, 6, 7, 5, 3 n'obtient toujours personne. Une fois. Deux fois. Trois fois. Et donc son voisin, scandalisé, s'épanche en son nom sur Vox populi... heu! non...Vox usagers, pour expliquer qu'elle aimerait converser avec un humain, qu'elle paye des impôts et qu'elle voudrait bien un service public de qualité. À quoi le rédacteur de la réponse, sans doute un militant de la CGT, voudrait bien répondre que ce sont les suppressions d'emplois qui en sont la cause. Il voudrait bien répondre que la suppression des trésoreries l'empêche d'être sur place et que cela amenuise le service public... Mais il a dû se contenter de répondre : "*l'administration va initier une action d'amélioration du*

service public". Inutile de vous dire que notre retraité est rassuré...

Avec le **centre de contact de Pau** : un amour qui meurt, c'est deux amours à naître (comme le rêve le romantique). Eh bien, à la DGFIP, un service qui naît ce sont des centaines d'emplois qui disparaissent. Et si cela transporte d'allégresse les fossoyeurs des services publics de Bercy, cela accable les agents et les usagers professionnels.

En effet, la mise en place des plateformes de réception dématérialisée concrétise la volonté d'industrialiser les missions, de les exercer hors sol en sabotant ces services territoriaux que sont les services des impôts des entreprises (SIE).

Les agents ne sont pas dupes, la DGFIP supprime 2 000 emplois par an. Et où va-t-elle trouver les centaines d'emplois à Pau et ailleurs pour remplir ses usines à clic ? Dans les services compétents, structurés, expérimentés et de proximité que sont les SIE bien sûr !

Affaiblir ce qui marche, qui fait ses preuves chaque jour, afin de le démanteler une fois que les moyens n'y sont plus, c'est la méthode habituelle de Bercy. Nous en avons l'exemple sous les yeux avec le réseau des trésoreries. Le réseau se contracte, il s'éloigne des lieux où exercent les usagers professionnels et où vivent les agents.

Le NRP est la négation du service public. Il fragilise la mise en relation des compétences avec les demandes du public.

Et quelles missions pour ces plateformes ?

Les plus simples d'après la documentation. Comme si un professionnel ou son comptable perdaient leur temps à appeler un SIE pour une question simple. Non, lorsqu'ils sollicitent un SIE, c'est pour parler d'un dossier précis, tout de suite, pas dans trois jours comme le souhaitent nos têtes pensantes.

En effet, lorsque M. Le pro contactera Mme SIE, il sera mis en relation avec Mme Plateforme qui lui expliquera qu'elle n'a pas la charge de son dossier et que, de ce fait, elle prend rendez-vous pour lui grâce à APRDV avec le service compétent. Mme SIE, quelques jours après, appellera M. Le pro en espérant qu'il soit disponible. Il l'était lors de son appel à Mme Plateforme mais maintenant rien n'est moins sûr...

Même si ce simple appel de Mme SIE satisfait M. Le pro, il aura certainement une pensée émue pour le temps où Mme SIE répondait immédiatement au plus près à ses interrogations...

Enfin, dernier point à l'ordre du jour, l'**expérimentation de partenariat pour la commercialisation des biens immobiliers des successions vacantes gérées par les pôles de gestion des patrimoines privés de la DGFIP**. Quelle long titre pour exposer l'expérimentation d'une privatisation de la mission de vente des biens immobiliers gérée par le GPP ! Cette expérimentation est prévue pendant dix-huit mois. Les "partenaires" seront les agences immobilières et les notaires et des sous-traitants de ces prestataires (huissiers, commissaires-priseurs, serruriers...). L'objectif affiché est de "*réduire la charge des pôles*". Une fois encore, face à la baisse des effectifs, la solution dogmatique est la privatisation (buralistes pour le paiement en numéraire, notaires pour les missions SPF, la Poste pour les dépôts et retraits des régisseurs, l'Institut géographique national pour les plans cadastraux...).

Une expérimentation similaire avait eu lieu entre 2000 et 2005 dans le Rhône où la mission des ventes mobilières des Domaines avait été confiée aux commissaires-priseurs. Elle s'est révélée être un échec et l'administration avait rétro-pédalé et créé le commissariat aux ventes de Lyon. Mais c'est pas grave, quelques années plus tard, on recommence l'expérimentation. On sait jamais ça pourrait marcher... Ce qui est certain,

c'est que le secteur privé ne fera pas mieux que nos services dans ce domaine (un bien difficile à vendre dans un secteur isolé ne sera pas plus aisément vendu par une agence immobilière que par nos services - la loi du marché étant celle qui prévaut dans ce type de transaction). Notre inquiétude est que la privatisation est devenue tellement dogmatique pour nos élites qu'il n'est pas certain qu'une expérimentation qui se solde par un échec fasse reculer l'objectif de suppressions d'emplois à la DGFIP. Le service GPP en Haute-Garonne est exsangue (un poste y a été supprimé en 2012). Un équipier de renfort vient d'y être affecté. Une première dans ce service ! Ce qui confirme que la situation du service se dégrade bel et bien. La CGT s'opposera de tout son poids à cette privatisation qui n'a d'autre objectif que d'apporter sa pierre aux suppressions massives d'emplois à venir à la DGFIP.

Vous le voyez de plus en plus de mal être au travail, de plus en plus de difficultés pour bien remplir les missions, de plus en plus de sentiment d'indifférence de votre part... Nous avons là un cocktail explosif !

Rajoutez la pandémie, votre instrumentalisation du désir de télétravail des agents, les gels de postes et les suppressions d'emplois et un mépris permanent des agents, la situation est irrespirable dans les services. Vos chefs de service vous ont alerté sur ces difficultés. Tous ces signes que vous devez entendre !

C'est notre responsabilité de vous le dire et votre responsabilité de trouver des solutions. Nous faisons, à la CGT, le choix de l'humain, le choix de la lutte collective, le choix de l'espoir commun d'un avenir meilleur construit, pour ce qui nous concerne, avec plus de justice fiscale.